

226C0852
FR0010220475-FS0537

16 juin 2026

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ALSTOM
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 juin 2026, Goldman Sachs International (Plumtree Court, 25 Shoe Lane, London, EC4A 4AU, Royaume-Uni) a déclaré avoir franchi individuellement en hausse, le 10 juin 2026, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ALSTOM et détenir individuellement, 23 887 865 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,16% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ALSTOM hors marché.

A cette occasion, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE19801, Etats-Unis) a précisé **n'avoir franchi aucun seuil** et détient, au 10 juin 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, 25 021 507 actions ALSTOM représentant autant de droits de vote, soit 5,41% du capital et des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit:

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Goldman Sachs International	23 887 865	5,16
Goldman Sachs Asset Management, L.P.	449 282	0,10
Goldman Sachs Bank Europe SE	343 983	0,07
Goldman Sachs & Co.	177 317	0,04
Goldman Sachs Asset Management International	163 057	0,04
Folio Investments Inc.	3	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	25 021 507	5,41

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 532 146 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 134 789 actions ALSTOM résultant de la détention de 5 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 18 décembre 2026, à des prix unitaires compris entre 20,34 € et 24,00 € ;
- 1 400 000 actions ALSTOM résultant de la détention de 4 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 18 décembre 2026 et 21 décembre 2029, à des prix unitaires compris entre 18,00 € et 22,00 € ; et
- 997 357 actions ALSTOM résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions ALSTOM et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions.

¹ Sur la base d'un capital composé de 462 616 024 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 21 877 019 actions ALSTOM (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 1 620 553 actions ALSTOM résultant de la détention d'un contrat « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 9 décembre 2032 ;
 - 295 116 actions ALSTOM résultant de la détention de 71 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 19 juin 2026 et 31 décembre 2030, à des prix unitaires compris entre 4,86 € et 40,00 € ; et
 - 19 961 350 actions ALSTOM résultant de la détention de 207 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 28 juillet 2026 et le 10 juin 2036.
-